

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON
COMTÉ DE RICHMOND**

Lundi, le 06 avril 2020 sous la présidence du maire, Monsieur Gérard Messier, séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue à huis clos. La réunion débute à 19h00 par vidéoconférence.

Sont présents Messieurs les conseillers : Yvon Larochelle
Claude Paulin
Adam Rousseau
Alexandre Roy
Michel Frappier
Antoine Simard-Lebrun

La directrice générale et secrétaire-trésorière : Sylvie Champagne

Ainsi que la directrice des services municipaux : Jacynthe Bourget

Il n'y a aucune personne présente à cette séance.

*** Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

*** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Gérard Messier, souhaite la bienvenue à tous.

*** **RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte et se déroule à huis clos.

*** La réunion débute par un moment de réflexion, lequel texte est lu par le conseiller, Monsieur Michel Frappier.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- *** Réflexion
- 1.0 Ouverture de la session et mot de bienvenue du maire;
 - 2.0 Régularité convocation, constat de quorum, délibération à huis clos et vote;
 - 3.0 Adoption de l'ordre du jour;
 - 4.0 Procès-verbal :
 - 4.1 Adoption du procès-verbal du 02 mars 2020;
 - Info 4.2 Suivi du procès-verbal du 02 mars 2020;
 - 5.0 MRC :
 - Info 5.1 Rencontre prévue le 18 mars 2020 a été reportée;
 - 6.0 Correspondance:
 - 6.1 Adoption du bordereau de correspondance du 24 février au 27 mars 2020;
 - 7.0 Administration générale :
 - 7.1 Modification du taux d'intérêt décrété pour l'année 2020 et applicable à toute somme due;
 - 7.2 Avis de motion de l'adoption d'un projet de règlement modifiant le règlement 2020-256

- fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception;
- 7.3 Dépôt d'un projet de règlement modifiant le règlement 2020-256 fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception;
- Info 7.4 Activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 mars 2020;
- Info 7.5 Dépôt du rapport financier au 31 décembre 2020;
- 8.0 Période de questions (15 minutes);
- 9.0 Sécurité publique:
- 10.0 Travaux publics :
- 10.1 Ajout à la liste des personnes salariées réservistes;
- 10.2 Balayage des rues;
- 10.3 Rechargement de gravier;
- 10.4 Abat poussière;
- 10.5 Programme d'aide à la voirie locale, volet redressement des infrastructures routières locales;
- 11.0 Hygiène du milieu :
- 12.0 Aménagement, urbanisme et développement :
- 13.0 Loisirs et culture:
- 13.1 Fonds d'initiatives culturelles;
- 14.0 Comptes soumis pour approbation;
- 15.0 Affaires nouvelles;
- 16.0 Période de questions (15 minutes);
- 17.0 Ajournement ou levée de la séance;

079-04.2020 2.0 RÉGULARITÉ CONVOCATION, CONSTAT DE QUORUM, DÉLIBÉRATION À HUIS CLOS ET VOTE

Le conseil de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton siège en séance ordinaire ce lundi 06 avril 2020 par visioconférence

Sont présents à cette visioconférence tous les élus municipaux. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par visioconférence, Madame Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire trésorière et Madame Jacynthe Bourget, directrice des services municipaux.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix (10) jours ;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix (10) jours, soit jusqu'au 29 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil puissent y participer par visioconférence.

ADOPTION : 6 POUR

080-04.2020 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

ET QUE l'ordre du jour soit adopté avec le point « Affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTION : 6 POUR

081-04.2020 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 02 MARS 2020

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a reçu copie du procès-verbal du 02 mars 2020 avant ce jour et déclare en avoir pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 02 mars soit adopté tel que déposé.

ADOPTION : 6 POUR

***** 4.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 02 MARS 2020**

La directrice générale ne résume aucun dossier.

***** 5.1 SUIVI DE LA RENCONTRE DU 18 MARS 2020 – MRC**

La rencontre a été reportée.

082-04.2020 6.1 ADOPTION DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE DU 24 FÉVRIER AU 27 MARS 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers de prendre acte du bordereau de correspondance du 24 février au 27 mars 2020.

ADOPTION : 6 POUR

083-04.2020 7.1 MODIFICATION DES TAUX D'INTÉRÊTS ET PÉNALITÉ DÉCRÉTÉE POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE le Règlement 2020-256 fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception prévoit que les taux d'intérêts et pénalité applicables à toute somme due à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton sont fixés à 18% par année ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 981 du *Code municipal du Québec* autorise la Municipalité à décréter par résolution un taux différent que celui prévu par règlement ;

CONSIDÉRANT la situation de plusieurs citoyens et citoyennes qui pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et les consignes édictées par le gouvernement provincial dans les derniers jours, la Municipalité désire venir en aide à ces contribuables en modifiant les taux d'intérêts et pénalité applicables à toute créance qui lui est due;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Antoine Simard-Lebrun, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité des conseillers que les taux d'intérêts et pénalité du règlement 2020-256 fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception sont suspendus et sont fixés à 0% en date du 06 avril 2020 jusqu'au 10 août 2020.

ADOPTION : 6 POUR

*** Monsieur le Conseiller Yvon Larochelle demande que l'on change le mot «diminuant» pour «modifiant» les taux d'intérêts et pénalités.

084-04.2020 7.2 AVIS DE MOTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-256 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Monsieur le Conseiller Yvon Larochelle, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, un règlement numéro 2020-258 modifiant le règlement 2020-256 fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception.

085-04.2020 7.3 DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-256 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy lors de la séance du 06 avril 2020 quant à un projet de règlement modifiant le règlement 2020-256 fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception;

EN CONSÉQUENCE, il est, par la présente, déposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par le Conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers que le projet de règlement 2020-258 modifiant le règlement 2020-256 fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2020 et les conditions de leur perception;

Ce projet de règlement vise à suspendre et fixer les taux d'intérêts et pénalité pour une période donnée;

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet de règlement est remis à tous les membres du conseil.

*** **7.4 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 MARS 2020**

La directrice générale résume les résultats préliminaires au 31 mars 2020. Les revenus sont de 2 250 925,03\$ comparativement à un budget de 3 195 515,00\$. Les dépenses

sont de 744 630,52\$ sur un budget de 2 853 315,00\$. Les immobilisations sont de 26 392,30\$ versus un budget de 209 200,00\$, ce qui représente un excédent de 1 479 902,21\$.

*** **7.5 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2019**

La directrice générale dépose le rapport financier au 31 décembre 2019 résumant un excédent de 302 340\$.

*** **8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

La séance est tenue à huis clos, sans aucun citoyen présent.

*** **9.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun sujet n'est traité.

086-04.2020 10.1 AJOUT À LA LISTE DES PERSONNES SALARIÉES RÉSERVISTES

CONSIDÉRANT QUE Madame Rachel Loiseau informe le chef d'équipe aux travaux publics de ses disponibilités à titre de réserviste pour la période estivale ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Loiseau est à l'emploi de la Municipalité à titre de personne salariée réserviste pour l'entretien des chemins d'hiver ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers de nommer Madame Rachel Loiseau, personne salariée réserviste pour la période estivale selon les conditions de la convention collective.

ADOPTION : 6 POUR

087-04.2020 10.2 BALAYAGE DES RUES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux (2) soumissions pour le balayage des rues, à savoir :

Entreprises Myrroy	balai 120,00\$/heure	citerne 101,00\$/heure
Équipement JKL	balai 51,00\$/heure	

CONSIDÉRANT les recommandations du chef d'équipe aux travaux publics ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy, appuyé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers de retenir les services des Entreprises Myrroy Inc au tarif horaire de 120,00\$ excluant les taxes pour le balai mécanique et camion citerne laveur au tarif horaire de 101,00\$ excluant les taxes pour le balayage de toutes les rues pavées avec réseau d'égout pluvial et/ou sanitaire incluant une partie des rues du Hameau et Chabot ainsi que la section du sentier pédestre de la rue de l'Église est (entre le ruisseau Frappier et la rue Chabot);

ET QUE le chef d'équipe aux travaux publics soit autorisé à faire effectuer les travaux dans les prochaines semaines et ce, durant les heures normales de travail de l'équipe de voirie.

ADOPTION : 6 POUR

088-04.2020 10.3 RECHARGEMENT DE GRAVIER

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu trois (3) soumissions pour le rechargement de gravier, à savoir :

- | | |
|-------------------------|------------------|
| - Ardoise 55 | 13,00\$ la tonne |
| - Ardoises M et M | 11,29\$ la tonne |
| - Excavation R Toulouse | 10,60\$ la tonne |

CONSIDÉRANT les recommandations du chef d'équipe aux travaux publics ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le Conseiller Yvon Laroche et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission d'Excavation R Toulouse au montant de 10,60\$ la tonne excluant les taxes pour la fourniture d'environ 3 200 tonnes métriques de granulats pour les rangs 5, 6 et 7, chemins Labrie, Leblond et Robert ainsi que les rues du Parc, St-Pierre et Danny;

ET d'autoriser l'embauche d'un surnuméraire pour la période du rechargement, si nécessaire.

ADOPTION : 6 POUR

089-04.2020 10.4 ABAT POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux (2) soumissions pour l'épandage d'abat poussière, à savoir :

- | | |
|--------------------|-------------------|
| Entreprise Bourget | 0,3945\$ du litre |
| Somavrac | 0,3370\$ du litre |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Yvon Laroche et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de la compagnie Somavrac pour l'épandage d'environ 32 000 litres de chlorure de calcium liquide au coût de 0,3370\$ du litre, soit un montant de 10 784,00\$ excluant les taxes ;

D'autoriser l'ajout d'un baril de 1 000 litres en inventaire pour l'épandage au besoin ;

ET QUE le chef d'équipe aux travaux publics soit autorisé à faire effectuer l'épandage du calcium liquide après le rechargement de gravier.

ADOPTION : 6 POUR

090-04.2020 10.5 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Val-Saint-François a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;

CONSIDÉRANT QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- L'estimation détaillée du coût des travaux de voirie et de pavage – rue de l'Église

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTION : 6 POUR

***** 11.0 HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucun sujet n'est traité.

***** 12.0 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

Aucun sujet n'est traité.

091-04.2020 13.1 FONDS D'INITIATIVES CULTURELLES

CONSIDÉRANT la résolution 038-02.2020 par laquelle la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton autorisait le dépôt du projet de sensibilisation à la culture par la création d'une murale au Fonds d'initiatives culturelles de la MRC du Val-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Val-Saint-François a mentionné à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton qu'elle était considérée comme un organisme non admissible;

CONSIDÉRANT QUE le Comité des loisirs de Saint-François-Xavier-de-Brompton, a décidé, lors de sa rencontre du 12 mars 2020, de présenter le projet de sensibilisation à la culture par la création d'une murale au Fonds d'initiatives culturelles de la MRC du Val-Saint-François;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le Conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton appuie la demande du Comité des loisirs de Saint-François-Xavier-de-Brompton pour le dépôt du projet de

sensibilisation à la culture par la création d'une murale au Fonds d'initiatives culturelles de la MRC du Val-Saint-François;

QUE la Municipalité accepte de payer le montant de 225 \$ à titre de contribution au projet;

ET QUE les termes de la résolution 038-02.2020 soit ainsi abrogée.

ADOPTION : 6 POUR

COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

COMPTES A PAYER DU 03 MARS AU 05 AVRIL 2020

N° déboursé	N°	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202000173 (C)	7825		2020-03-12	24	BELL Canada	664,73 \$
202000174 (C)	7826		2020-03-16	37	HYDRO-QUEBEC	1 607,02 \$
202000175 (C)	7827		2020-03-16	51	BELL MOBILITE	87,23 \$
202000177 (I)	7833		2020-03-31	276	REVENU DU Canada	4 979,18 \$
202000178 (I)	7832		2020-03-31	277	RETRAITE QUÉBEC	641,58 \$
202000179 (I)	7834		2020-03-31	278	REVENU DU QUEBEC	12 507,26 \$
202000181 (I)	7830		2020-03-31	476	CAISSE DESJARDINS DU VAL-SAINT-	343,12 \$
202000182 (I)	7835		2020-03-31	502	SYNDICAT CANADIEN FONCTION	405,23 \$
202000183 (I)	7836		2020-03-31	893	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS	295,84 \$
202000184 (I)	7829		2020-03-31	1355	CAISSE DE DRUMMONDVILLE	357,68 \$
202000185 (I)	7828		2020-03-31	1388	BANQUE NATIONALE DU CANADA	308,00 \$
202000186 (I)	7831		2020-03-31	1405	INDUSTRIELLE ALLIANCE	430,40 \$
202000187 (I)	7837		2020-03-31	1274	SFL PLACEMENTS	404,64 \$
202000188 (I)	7838		2020-03-31	37	HYDRO-QUEBEC	1 314,27 \$
202000190 (I)	7839		2020-03-31	41	PETITE CAISSE	224,80 \$
202000191 (I)	7840		2020-03-31	1365	CAISSE DESJARDINS DES SOURCES	444,76 \$
Total des chèques émis						25 015,74 \$

COMPTES A PAYER SÉANCE DU 06 AVRIL 2020

N° déboursé	N°	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202000192 (I)	7861		2020-04-07	18	L'ETINCELLE	651,91 \$
202000193 (I)	7878		2020-04-07	21	RESSORTS CHARLAND (SHERB) INC.	56,71 \$
202000194 (I)	7849		2020-04-07	30	DEPANNEUR RENALD MORIN	1 081,05 \$
202000195 (I)	7858		2020-04-07	38	IMPRIMERIE MARTINEAU INC.	155,22 \$
202000196 (I)	7871		2020-04-07	42	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	377,79 \$
202000197 (I)	7883		2020-04-07	53	SUPERIEUR PROPANE INC.	3 342,63 \$
202000198 (I)	7884		2020-04-07	54	TARDIF DIESEL INC.	506,91 \$
202000199 (I)	7854		2020-04-07	61	EQUIPEMENTS BOB POULIOT INC.	646,33 \$
202000200 (I)	7876		2020-04-07	65	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	8 048,25 \$
202000201 (I)	7862		2020-04-07	96	LIGNE ELECTRIQUE F.J.S. INC.	109,23 \$
202000202 (I)	7888		2020-04-07	117	VISA DESJARDINS	24,97 \$
202000203 (I)	7847		2020-04-07	132	CONSEIL SPORT LOISIR ESTRIE	100,00 \$
202000204 (I)	7887		2020-04-07	135	VILLE DE WINDSOR	150 613,57 \$
202000205 (I)	7859		2020-04-07	169	JUHOULE	1 159,12 \$
202000206 (I)	7856		2020-04-07	201	GREAT WEST	2 418,56 \$
202000207 (I)	7867		2020-04-07	226	MEUNIER OUTILLAGE INDUSTRIEL	833,57 \$
202000208 (I)	7874		2020-04-07	231	POMPEX INC.	1 518,82 \$
202000209 (I)	7855		2020-04-07	275	FONDS INFORMATION sur le territoire	24,00 \$
202000210 (I)	7879		2020-04-07	300	SANI ESTRIE INC.	8 526,15 \$
202000211 (I)	7845		2020-04-07	344	CARQUEST WINDSOR LTÉE	142,57 \$
202000212 (I)	7873		2020-04-07	348	PNEUS ROBERT BERNARD (ST-ELIE) LTÉE	1 274,49 \$
202000213 (I)	7869		2020-04-07	454	ORIZON MOBILE	168,67 \$
202000214 (I)	7880		2020-04-07	455	SINTO INC.	325,96 \$
202000215 (I)	7872		2020-04-07	470	PNEUS METRO INC.	54,90 \$
202000216 (I)	7870		2020-04-07	484	PETROLES COULOMBE ET FILS INC.	8 715,22 \$
202000217 (I)	7866		2020-04-07	536	MEGABURO	268,17 \$

202000218 (I)	7864	2020-04-07	723	MARCHE ST-FRANCOIS	244,04 \$
202000219 (I)	7882	2020-04-07	828	SOCIETE PROTECTRICE ANIMAUX DE	1 831,77 \$
202000220 (I)	7863	2020-04-07	848	MACKIE DIVISION RÉSIDENTIELLE	353,82 \$
202000221 (I)	7875	2020-04-07	853	PUROLATOR INC.	26,23 \$
202000222 (I)	7885	2020-04-07	879	TECHNOLOGIES CDWARE INC.	215,15 \$
202000223 (I)	7877	2020-04-07	880	REMORQUAGE G.E.C. INC.	776,08 \$
202000224 (I)	7851	2020-04-07	965	DUPUIS MARYSE	81,14 \$
202000225 (I)	7857	2020-04-07	1053	GROUPE ENVIRONEX	117,96 \$
202000226 (I)	7842	2020-04-07	1054	AVIZO EXPERTS CONSEILS	2 254,37 \$
202000227 (I)	7886	2020-04-07	1096	TOITURES MORNEAU	1 254,38 \$
202000228 (I)	7860	2020-04-07	1117	LES SERVICES EXP INC.	2 069,55 \$
202000229 (I)	7881	2020-04-07	1145	SNAP-ON TOOLS	17,88 \$
202000230 (I)	7846	2020-04-07	1189	CENTRE SERVICES PARTAGES DU QUÉBEC	101,35 \$
202000231 (I)	7841	2020-04-07	1206	AUMOND ANNE-MARIE	550,70 \$
202000232 (I)	7853	2020-04-07	1231	EQUIPEMENT MOORE LTEE	1 134,67 \$
202000233 (I)	7889	2020-04-07	1233	VIVACO GROUPE COOPERATIF	33,84 \$
202000235 (I)	7844	2020-04-07	1358	CAIN LAMARRE SENCRL	1 050,16 \$
202000236 (I)	7852	2020-04-07	1402	ENERGERE INC.	15 185,20 \$
202000237 (I)	7868	2020-04-07	1410	NOSTED & INC.	2 092,55 \$
202000238 (I)	7848	2020-04-07	1414	COOPTEL	4 860,00 \$
202000239 (I)	7843	2020-04-07	1415	BACHAND JASON	71,23 \$
202000242 (I)	7892	2020-04-15	755	MESSIER GÉRARD	45,99 \$
202000243 (I)	7893	2020-04-15	1416	BOUCHARD DANNY	200,00 \$

Total des chèques émis

226 439,93\$

SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0001

15 598.58\$

SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0002

15 311.73\$

092-04.2020 14.0 COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer en date du 06 avril 2020 au montant de 226 439,93\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau à l'unanimité des conseillers que soit adopté la liste des comptes à payer telle que déposée;

ET QUE la directrice générale soit autorisée à en effectuer le paiement à qui de droit.

ADOPTION : 6 POUR

***** 15.0 AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est discuté.

***** 16.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

La séance est tenue à huis clos, sans aucun citoyen présent.

093-04.2020 17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Antoine Simard-Lebrun et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h22.

ADOPTION : 6 POUR

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Gérard Messier, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

Gérard Messier, maire

Sylvie Champagne, directrice générale
secrétaire-trésorière